

La Directrice des Études
IGPDE / 2023 /05/3190

Vincennes, le 24 mai 2023

NOTE POUR TOUS LES SERVICES

Objet : Préparation aux épreuves d'accès au cycle préparatoire au concours interne d'entrée à l'Institut national du service public (INSP) - session 2024

P.J. : 5 annexes

L'Institut de la Gestion Publique et du Développement Économique (IGPDE) organise, à l'intention des fonctionnaires et agents contractuels de l'État réunissant les conditions requises pour se présenter au concours 2024, une préparation aux épreuves d'accès au cycle préparatoire au pré-concours interne d'entrée à l'Institut national du service public (ci-après pré-concours INSP).

Les conditions statutaires pour participer à cette préparation, son organisation et les modalités d'inscription sont précisées en annexes.

Les inscriptions à la préparation sont ouvertes jusqu'au mercredi 12 juillet 2023 inclus.

Un webinaire d'accueil est prévu le mercredi 13 septembre 2023 de 13h30 à 14h30 (les modalités seront précisées ultérieurement).

Le coût de cette préparation peut être soit à la charge de l'agent (inscription individuelle), soit à la charge des administrations (inscription sous convention).

Les administrations souhaitant prendre en charge l'inscription de leurs agents à cette préparation ont la possibilité de passer commande à l'IGPDE, au plus tard le **lundi 10 juillet 2023**, sous deux formes : la première permet aux candidats de bénéficier de la préparation à distance (commande A) et la deuxième permet aux candidats d'accéder à la préparation à distance complétée par des conférences de méthodologie et d'actualité en présentiel (commande B).

Dans un souci d'amélioration de ses prestations, l'IGPDE invite fortement les candidats, lors de leur inscription en ligne, à procéder au règlement par carte bancaire. Pour ce faire, les candidats, y compris ceux dont la formation serait prise en charge par leur administration, doivent se connecter à l'adresse suivante :

<https://catalogue.igpde.finances.gouv.fr/1489-cycle-preparatoire-au-concours-interne-d-entree-a-l-insp-preinsp-interne.html>

Je vous serais obligée de bien vouloir prendre toutes dispositions pour que les agents placés sous votre autorité puissent prendre connaissance de la présente note dans les meilleurs délais.

La directrice des Études



Isabelle ROUSSEL



PRÉPARATION AU PRÉ-CONCOURS INSP - SESSION 2024

LE CONCOURS

I - CONDITIONS REQUISES POUR S'INSCRIRE À LA PRÉPARATION

Les épreuves sont accessibles aux fonctionnaires et agents contractuels de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent ou d'une organisation internationale intergouvernementale ainsi qu'aux militaires et aux magistrats justifiant de **quatre années au moins de services publics effectifs** au 1^{er} janvier 2024 (décret n° 2023-30 du 25 janvier 2023 relatif aux conditions d'accès et aux formations de l'Institut national du service public).

Les périodes de stages et de formation ne sont pas comptabilisées.

II – NATURE DES ÉPREUVES

L'arrêté du 16 décembre 2015 fixe la nature des épreuves et les conditions d'organisation du concours (*J.O.* du 8 janvier 2016).

ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ	DURÉE	COEFFICIENT
1. Rédaction d'une note de synthèse sur dossier	4 heures	2
2. Rédaction d'un exposé sur une question d'actualité d'ordre politique, économique, social ou international. Les candidats ont, pour cette épreuve, le choix entre quatre sujets	3 heures	2
ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION		
Un entretien permettant d'apprécier la personnalité, les motivations, le parcours et les réalisations du candidat à partir d'un dossier présentant son expérience professionnelle	30 minutes	3

III - RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

1. Sur le pré-concours (conditions, nature et programme des épreuves, dossier d'inscription au concours)

Le dossier d'inscription aux épreuves du pré-concours est habituellement disponible auprès de l'INSP à partir du mois de janvier (date prévisionnelle) à l'adresse suivante :

INSTITUT NATIONAL DU SERVICE PUBLIC
Pôle des concours et cycles préparatoires
1 rue Sainte Marguerite
67080 STRASBOURG

L'inscription en ligne au pré-concours sera uniquement disponible sur le site : <https://insp.gouv.fr>

2. Sur la préparation

Vous pouvez obtenir des informations complémentaires auprès de la chargée de formation de l'IGPDE, Mme Béatrice DEHAN :

- soit par téléphone : 01 58 64 84 36
- soit par messagerie : preinsp.igpde@finances.gouv.fr

ou sur le portail de l'IGPDE :

<https://www.economie.gouv.fr/igpde-prepa-concours/pre-concours-insp-pre-insp>

3. Sur le congé de formation professionnelle ou demande de mobilisation du CPF (compte personnel de formation)

Les candidats qui envisagent de demander un congé de formation professionnelle à leur administration peuvent obtenir des renseignements en consultant le site Internet de l'IGPDE à la rubrique « préparations aux concours ».

Ils peuvent également s'adresser à M. Lucien TANGUY par téléphone au 01 58 64 80 80 ou par voie électronique : lucien.tanguy@finances.gouv.fr

Gestion du CPF : en cas de demande de mobilisation du compte personnel de formation (CPF) pour cette préparation, la gestion dudit CPF est à la charge de l'administration qui l'accorde à l'agent.

IV. CALENDRIER PRÉVISIONNEL DU PRÉ-CONCOURS INSP 2024 (sous réserve)

- Inscription aux épreuves : mi-janvier/mi-février 2024 (l'inscription au pré-concours se fait auprès de l'INSP)
- Épreuves écrites d'admissibilité : fin mars 2024
- Résultats d'admissibilité : début mai 2024
- Épreuve orale d'admission : juin 2024
- Résultats d'admission : début juillet 2024

V. AFFECTATION DES LAURÉATS

Les lauréats du pré-concours INSP seront placés en position de détachement (cas des agents titulaires) pour une durée d'un an, ou mis en congé de leur administration d'origine (cas des non titulaires)*.

Ils seront affectés par l'INSP dans l'un des centres de préparation (IGPDE à Vincennes ou IEP de Bordeaux, Grenoble, Lille, Rennes, Strasbourg, Toulouse) pour effectuer la scolarité au cours de laquelle ils se consacreront à temps plein à la préparation du concours d'entrée à l'INSP (sous réserve que les lauréats soient toujours en position de détachement et que la scolarité à plein temps dans les centres de préparations soit maintenue).

*Pour les candidats admissibles, à l'issue du cycle préparatoire, au concours interne de l'INSP, la durée du détachement est prolongée jusqu'à la fin des épreuves d'admission.



PRÉPARATION AU PRÉ-CONCOURS INSP - SESSION 2024

LA PRÉPARATION

La préparation est ouverte aux fonctionnaires et agents de l'État réunissant les conditions requises pour se présenter en 2024 aux épreuves du pré-concours INSP.

Elle est organisée sous la forme d'un enseignement à distance (supports de cours et modules en ligne) complété, selon l'option choisie, de conférences de méthodologie et d'actualité pour la préparation des 2 épreuves écrites.

Si la nature et/ou le nombre des épreuves sont modifiés en cours de préparation, l'IGPDE adaptera le contenu de la préparation, dans la mesure du possible.

I. LA PRÉPARATION À DISTANCE

La préparation à distance se présente sous forme de modules de formation mis en ligne contenant des conseils méthodologiques, des apports de connaissances (fiches et chroniques d'actualité) ainsi que des devoirs à envoyer à la correction.

A. Préparation en ligne

Les candidats accéderont à la préparation via la plate-forme de formation à distance de l'IGPDE (sur Internet) :

<https://formation.igpde.finances.gouv.fr>

L'accès à cette plateforme est conditionné aux prérequis techniques suivants :

- avoir un accès Internet avec des débits d'envoi et de réception supérieur à 1Mb/s,
- se connecter de préférence via le navigateur Mozilla Firefox ou Edge, à jour.

Les candidats s'inscrivant à la préparation recevront, par courriel en début de session, les modalités de connexion.

L'adresse électronique d'inscription sera le futur identifiant qui permettra la connexion à la plateforme de formation à distance et sera l'adresse de contact pour toutes les informations concernant la préparation.

B. Les entraînements aux épreuves

Outre les devoirs proposés en ligne, deux types d'entraînement aux épreuves sont organisés :

- 2 concours blancs se dérouleront dans les locaux de l'IGPDE à Vincennes ou à distance ;
- 2 jurys fictifs par personne, sous réserve que les circonstances le permettent, seront organisés pour les seuls candidats admissibles, qui en feront la demande, en mai/juin 2024. Ils auront lieu dans les locaux de l'IGPDE. Possibilité sera donnée aux candidats se trouvant en région, en outre-mer ou à l'étranger de passer 1 jury fictif par visioconférence, sous réserve des moyens techniques disponibles.

Si la situation l'exige, l'IGPDE se réserve la possibilité de proposer des solutions de substitution au présentiel.

II. LA PRÉPARATION EN PRÉSENTIEL : CONFÉRENCES DE MÉTHODOLOGIE ET D'ACTUALITÉ

Cette option est à choisir au moment de l'inscription.

Il ne sera plus possible de choisir cette option après la finalisation de l'inscription.

Les candidats pourront suivre une formation concernant les deux épreuves écrites du concours sous forme de conférences en présentiel.

La première séance de méthodologie sera programmée le 22 septembre 2023 dans les locaux de l'IGPDE à Vincennes.

D'autre part, l'IGPDE organisera des conférences d'actualité de 3 heures (de septembre à décembre 2023).

Ces conférences seront en mode hybride (accessibles dans les locaux de l'IGPDE, sur réservation préalable, et retransmises en direct à distance).

Elles feront l'objet de captations vidéo qui seront mises ensuite à la disposition des préparateurs sur la plate-forme de l'IGPDE.

Les dates et modalités d'organisation seront précisées au début de la session.

Si la situation l'exige, l'IGPDE se réserve la possibilité de proposer des solutions de substitution au présentiel.

III. EXPERIMENTATION D'UNE BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE EN LIGNE (INSCRIPTION OPTIONNELLE EN SUS DE L'INSCRIPTION À LA PRÉPARATION AU PRÉ-CONCOURS INSP 2024)

L'IGPDE enrichit son offre de formation en proposant, à titre expérimental, aux personnes inscrites à la préparation au pré-concours INSP l'accès à une bibliothèque numérique en ligne, pour laquelle les inscriptions seront ouvertes en début de session pour un montant de 15 euros pour la durée de la préparation, en plus de l'inscription à la préparation elle-même.



PRÉPARATION AU PRÉ-CONCOURS INSP - SESSION 2024

L'INSCRIPTION À LA PRÉPARATION

Attention : l'inscription à la préparation ne vaut pas inscription au pré-concours INSP.

Les candidats peuvent s'inscrire soit individuellement, soit par l'intermédiaire de leur administration.

La date limite d'inscription à la préparation est le **12 juillet 2023** (inscription individuelle) ou le **10 juillet 2023** (inscription sous convention).

I. INSCRIPTION INDIVIDUELLE

A - À LA PRÉPARATION À DISTANCE

- Prestations fournies :

- Mise en ligne des modules de formation ;
- Méthodologie de préparation aux deux épreuves d'admissibilité (Note de synthèse et exposé d'actualité) ;
- Possibilité de réaliser les devoirs et concours blancs et de bénéficier d'une correction personnalisée ;
- Participation aux jurys fictifs pour les seuls admissibles (2 jurys fictifs par candidat).

La participation forfaitaire s'élève à 85 €.

B - À LA PRÉPARATION À DISTANCE + CONFÉRENCES DE MÉTHODOLOGIE ET D'ACTUALITÉ EN PRÉSENTIEL

- Prestations fournies :

- Prestations de la préparation individuelle à distance présentées ci-dessus
- Participation aux conférences de méthodologie et d'actualité en présentiel ;
Si la situation l'exige, l'IGPDE se réserve la possibilité de proposer des solutions de substitution au présentiel.
- Accès aux captations vidéos des conférences de méthodologie et d'actualité

La participation forfaitaire s'élève à 230 €.

II. INSCRIPTION PAR L'ADMINISTRATION

Les administrations ont la possibilité de prendre en charge les frais d'inscription de leurs agents. Deux possibilités sont offertes :

A - COMMANDE A

L'administration souhaite inscrire un ou plusieurs agents **uniquement à la préparation à distance organisée par l'Institut.**

- Prestations fournies :

- Mise en ligne des modules de formation ;
- Méthodologie de préparation aux deux épreuves d'admissibilité (Note de synthèse et exposé d'actualité) ;
- Possibilité de réaliser les devoirs et concours blancs et de bénéficier d'une correction personnalisée ;
- Participation aux jurys fictifs pour les seuls admissibles (2 jurys fictifs par candidat) ;

- Sur demande de l'administration, à l'issue de la préparation, le nombre de devoirs rendus.

La participation forfaitaire s'élève à 215 €.

B - COMMANDE B

L'administration souhaite inscrire un ou plusieurs agents à la préparation à distance **et aux conférences de méthodologie et d'actualité** en présentiel.

- Prestations fournies :

- Les prestations de la commande A présentées ci-dessus ;
- Participation aux conférences de méthodologie et d'actualité en présentiel ;
Si la situation l'exige, l'IGPDE se réserve la possibilité de proposer des solutions de substitution au présentiel.
- Accès aux captations vidéo des conférences de méthodologie et d'actualité ;
- Sur demande de l'administration, à l'issue de la préparation, l'assiduité à la préparation en présentiel et le nombre de devoirs rendus.

La participation forfaitaire s'élève à 345 €.

III. MODALITÉS D'INSCRIPTION

A - INSCRIPTION INDIVIDUELLE

Vous êtes invité à vous inscrire en ligne sur le site de l'IGPDE :

<https://catalogue.igpde.finances.gouv.fr/1489-cycle-preparatoire-au-concours-interne-d-entree-a-l-insp-preinsp-interne.html>

Après avoir validé votre inscription en ligne :

- si vous avez opté pour le règlement par carte bancaire, celui-ci se faisant directement sur le site, vous n'avez rien à transmettre au régisseur ;
- si vous avez opté pour le règlement par chèque, le libellé doit être fait à l'ordre du régisseur de recettes du Secrétariat général du ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique (MEFSIN) et au dos duquel vous noterez votre numéro de commande. Vous devrez l'adresser au plus tard **le 12 juillet 2023** (cachet de La Poste faisant foi), à la régie d'avances et de recettes du SG du MEFSIN, Télédocus 713, 120, rue de Bercy, 75572 Paris cedex 12. Un mail de confirmation d'inscription vous sera alors transmis après validation définitive de votre inscription par nos services.

En cas d'inscription erronée ou de rétractation, l'IGPDE rembourse les frais de participation dans un délai de 14 jours après l'inscription et tant que le parcours n'a pas été ouvert. Tout parcours commencé est dû. Les candidats doivent donc être vigilants lors de leur inscription.

- **Il n'est pas possible de changer de type d'inscription en cours de préparation.**
- **Aucune inscription ne sera possible après la date de clôture des inscriptions.**

B - INSCRIPTION PAR L'ADMINISTRATION

Aucun paiement fractionné et/ou différé n'est accepté.

Après son inscription en ligne sur le site de l'IGPDE, le candidat devra imprimer son bulletin d'inscription et l'adresser au service de son administration qui prend en charge l'inscription.

IMPORTANT : Pour une prise en charge par l'administration, la date limite d'inscription est fixée **au 10 juillet 2023**.

ATTENTION : Il appartient au candidat, **avant la date limite d'inscription**, de vérifier l'acceptation de son inscription par son administration pour s'inscrire en ligne, à défaut, à titre individuel, sur le site de l'IGPDE.

Les administrations souhaitant prendre en charge l'inscription de leurs agents sont invitées à remplir le formulaire de renseignements (annexe IV, page 1), à recenser l'ensemble des candidatures à l'aide du tableau joint (annexe IV, page 2) en vérifiant que chaque candidat remplit bien les conditions pour concourir à la session 2024 puis à adresser à l'IGPDE le dossier d'inscription complet comprenant :

- le bon de commande ou à défaut une lettre comportant un numéro d'engagement comptable,
- le formulaire de renseignements,
- le tableau de recensement des candidatures.

En fin de préparation, le département de la gestion financière et comptable de l'IGPDE adressera un mémoire de facturation au service commanditaire.

Les commanditaires s'engagent à régler à l'IGPDE les sommes dues.

**LES DOSSIERS D'INSCRIPTION SONT À RENVOYER
AU PLUS TARD LE 10 JUILLET 2023 DERNIER DÉLAI :**

à
IGPDE
Département des Préparations aux concours
Mme Béatrice DEHAN – Pièce 7127
20 allée Georges Pompidou
94306 VINCENNES CEDEX

Tél. 01 58 64 84 36 – preinsp.igpde@finances.gouv.fr

FORMULAIRE

(à renvoyer à l'IGPDE accompagné du bon de commande et du tableau de recensement)

PRÉPARATION AU PRE-CONCOURS INTERNE D'ENTREE A L'INSP SESSION 2024	ATTENTION CE DOCUMENT N'EST PAS LE BON DE COMMANDE MERCİ DE JOINDRE LE BON DE COMMANDE SIGNÉ
---	---

Administration commanditaire :

Nom

Adresse

N° Siret

Nom du correspondant de l'IGPDE dans votre administration :

Adresse :

Téléphone :

Fax :

Adresse électronique :

Nom et qualité de la personne habilitée à signer le bon de commande :

Nom du service payeur

Adresse du service payeur

Téléphone :

Modalités de règlement

Ordonnance directe de virement mandat administratif

(Rapprochez-vous de votre service payeur pour cocher la case correspondante)

Bon de commande n° :

Je, soussigné(e), reconnais avoir été informé(e) :

- que la date de clôture des inscriptions est fixée au **10 juillet 2023** (cachet de la poste faisant foi) ;
- que tout dossier incomplet ou hors délai sera rejeté ;
- qu'en cas de changement d'affectation, de service ou d'administration d'un agent, la prise en charge financière sera assurée par le service signataire ;
- que le signataire s'engage à régler à l'amiable tout différend qui pourrait survenir entre lui et l'IGPDE.

Fait à

Signature et qualité :

Votre contact à l'IGPDE : Mme Béatrice DEHAN - 01 58 64 84 36 – preinsp.igpde@finances.gouv.fr

LISTE DES CANDIDATS À INSCRIRE EN COMMANDE A (préparation à distance uniquement)				LISTE DES CANDIDATS À INSCRIRE EN COMMANDE B (préparation à distance + préparation en présentiel [séances de méthodologie et conférences d'actualité])		
	NOM	PRÉNOM	Montant des frais d'inscription	NOM	PRÉNOM	Montant des frais d'inscription
			Mise en ligne 215 €			Mise en ligne + présentiel 345 €
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
			Sous-total :			
			Total Général :			

